

Comité de pilotage
PRÉVENTION



FOCUS AXE 2

Prévention de la nocivité

15 avril 2010

Prévention qualitative : méthodologie SYCTOM

Comité de pilotage
PRÉVENTION



→ Démarche : diagnostic/état zéro

- Recenser les déchets toxiques, rechercher les classifications
- Qualifier la nocivité au regard des installations de traitement
- Définir les déchets que le SYCTOM souhaite voir diminuer ou détourner
- Cibler les déchets ménagers, assimilés et ceux des collectivités
- Rencontre avec de nombreux partenaires : la région, les CG, DRIRE, Agence de l'eau, fabricants et distributeurs
- Travail avec les collectivités dans le cadre des PLP
- Travail avec les syndicats primaires : SITOM 93 & SYELOM

Travailler à la réduction de la nocivité : ELABORER UN PROGRAMME D' ACTIONS

Comité de pilotage
PRÉVENTION



- **Mise en perspective du diagnostic avec les orientations nationales et régionales**
 - PRED / PREDAS
 - REP Déchets dangereux

- **Déclinaison des fiches thématiques**
 - Aide méthodologique dédiée aux collectivités
 - Description des actions
 - Indicateurs de suivi

- **Soutiens financiers aux collectivités pour développer la collecte et le traitement de produits dangereux à adapter en fonction des REP mises en œuvre**
 - Soutien financier à la création, à la modernisation et à l'adaptation de déchetteries
 - Soutien financier à la mise en œuvre de collectes spécifiques (à définir)

- **Actions du SYCTOM:**
 - Sensibilisation des habitants
 - Actions sur l'éco-conception...

Ce plan d'action découlera de l'état des lieux .

Travailler à la réduction de la nocivité : moyens et calendrier



Comité de pilotage
PRÉVENTION

- **Mission de 6 mois d'un ingénieur d'études du 15 avril au 15 octobre 2010**
 - Diagnostic
 - Établissement de fiches actions
 - Mise au point du dispositif d'aides financières
 - Mise en place des indicateurs de suivi
- **Présentation du diagnostic et du plan d'actions nocivité au comité de pilotage de septembre 2010**